



EXTRAIT DE PÉTITION
(Conforme au Règlement)

Je dépose l'extrait d'une pétition adressée à l'Assemblée nationale, signée par 705 pétitionnaires.

Désignation : Citoyens et citoyennes du Québec

Les faits invoqués sont les suivants :

CONSIDÉRANT QUE les cinq premières années de vie de l'enfant représentent une période cruciale dans son développement, et que les services de garde jouent un rôle essentiel dans l'intégration sociale des enfants à besoins particuliers;

CONSIDÉRANT QUE seuls les milieux subventionnés peuvent recevoir l'Allocation pour l'intégration en service de garde (AISG) ainsi que la Mesure exceptionnelle de soutien (MES), et que l'offre de places subventionnées est largement insuffisante pour répondre à la demande;

CONSIDÉRANT QUE le montant accordé par l'AISG, qui n'a pas été augmenté depuis plus de 20 ans, est significativement insuffisant et représente un frein à l'intégration des enfants à besoins particuliers;

CONSIDÉRANT QUE les responsabilités supplémentaires, la complexité des démarches administratives et l'absence de mesures de soutien psychologique pour les familles d'enfants à besoins particuliers affectent considérablement la santé physique et mentale des parents, ainsi que leur situation financière.

Et l'intervention réclamée se résume ainsi :

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec de reconnaître les obstacles auxquels sont confrontées les familles d'enfants à besoins particuliers et :

- de permettre l'attribution de l'AISG et de la MES à tous les services de garde, pour que chaque enfant qui en a besoin puisse en bénéficier au sein du milieu de garde choisi par sa famille, qu'il soit subventionné ou non;
- d'augmenter les montants de l'AISG et de la MES et les indexer;
- d'accorder une aide financière aux parents d'enfants à besoins particuliers qui ne trouvent pas de milieu de garde et doivent mettre fin à leur emploi pour agir comme proches aidants.

Je certifie que cet extrait est conforme à l'original de la pétition.

Marie-Louise Tardif
Députée de Lavoie-Saint-Maurice
en remplacement de
Donald Martel
Député de Nicolet-Bécancour

11 septembre 2024 Sélectionner une date
Date de signature de l'extrait